

Image not found or type unknown



Comment déterminer la destination d'un local?

Par **darwin25**, le **03/04/2015** à **19:40**

Bonjour, rnrnJ'ai une petite question suite à des problèmes avec un permis de construire. rnrnSur l'état descriptif de division, le lot que j'ai acheté est défini comme tel: rnrnAu 4 ème étage, un local numéro 13 à aménager destiné à l'habitation, avec accès par escalier commun. rnrnDans ce cas, y a t-il changement de destination? rnrnMerci de vos réponses